

# HABILITATIONS ÉLECTRIQUES SELON NFC 18 510 ET RECUEIL UTE C18 510-1 POUR LE PERSONNEL ÉLECTRICIEN HABILITANT, BP, (CHARGÉ D'INTERVENTION SUR CHAÎNE PHOTOVOLTAÏQUE)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'assurer de l'aptitude à adapter les prescriptions dans domaines et les situations propres à l'activité

## VOTRE FORMATION

## PUBLIC

Personnel électricien effectuant des travaux d'ordre électrique sur les installations photovoltaïque et dans les différentes zones d'environnement électrique ou les risques électriques existent.

## DURÉE DE LA FORMATION

La formation initiale se déroule sur 3 jours (21 heures) pour un exécutant ou un chargé de Travaux.

## DATES

Nous contacter

## PRIX

27€/heure HT

Nous contacter car des prises en charge sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires / Nous contacter pour l'alternance sur devis.

## FINANCEMENTS

Entreprise / Pôle emploi / OPCO

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

## ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de la formation, l'apprenant électricien aura la capacité de :

- Identifier les différentes zones d'environnement électrique.
- Identifier les différents risques électriques en relation avec leur activité.
- Utiliser les vêtements de travail adaptés
- Utiliser les EPI nécessaires pour se prémunir des différents risques électriques.
- Intervenir en toute sécurité sur les opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Les chemins de l'électricité de la centrale à l'ampoule

La réglementation (NFC 18 510 et Recueil UTE C 18 510 - 1)

- Les différents acteurs
- Les différents Ouvrages et Installations (alternatif et continu).
- Les différentes zones d'environnement électriques
- Formation, Habilitations
- Le risque électrique (Electrisation, Electrocutation, Court-Circuit)
- Les conséquences des différents risques électriques
- Les différents moyens pour se prémunir des risques électriques

- Vêtements de travail adaptés

- EPI (Equipement de Protections Individuelles et Tapis Isolant)

- Les responsabilités juridiques
- Evaluation en fin de formation
- Appréciation sur les capacités de l'apprenant à la suite de la formation

## VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation d'Habilitation Électrique Électricien

Obtention de l'attestation par QCM

## PRÉREQUIS

Connaissance des lois fondamentales en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle

## TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

NC

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

## PÉDAGOGIE

## ÉQUIPE

- Nos formateurs du secteur possèdent plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité électrique

## MÉTHODES

- Alternance de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant la participation de l'Apprenant de manière ludique dans le but d'optimiser l'apprentissage.

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

**Tél :** 05.59.45.59.53

**Mail :** [contact@perf.coop](mailto:contact@perf.coop)

N° déclaration activité : 72400089740 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A